

## FLASH sur l'Hospitalisation A Domicile

« Rester à son domicile, malgré sa maladie... Tel est le souhait de nombreux patients atteints de pathologies lourdes ou chroniques, mais aussi de personnes handicapées, âgées, ou en fin de vie. Bénéficiaire de soins complexes, tout en restant entouré de ses proches, dans son environnement habituel, c'est envisageable grâce à l'hospitalisation à domicile ».

L'HAD est un mode d'hospitalisation à part entière.

Elle représente une offre de soins moderne et efficace permettant de concilier la qualité des soins hospitaliers et le confort du domicile (qu'il s'agisse d'une habitation individuelle ou d'un hébergement en structure médico-sociale type EHPAD, FAM, MAS, IEM, FJT...).

L'HAD permet au patient de demeurer ou de retourner plus rapidement dans son environnement familial, habituellement moins anxiogène, et moins perturbant pour les personnes âgées en particulier.

L'HAD ne se substitue en aucun cas aux actes et prestations délivrés par les professionnels de santé libéraux et est plus particulièrement centrée sur les prises en charge les plus « complexes », pour les malades les plus graves. Un cadre législatif et réglementaire détermine d'ailleurs les modes de prise en charge autorisés.

L'HAD produit des soins de qualité (activité soumise aux mêmes normes « qualité : certification » qu'un établissement hospitalier classique), et à ce titre, assure une continuité des soins 7 jours sur 7, 24H sur 24H.

Il convient de noter que l'HAD ne coûte pas plus cher au patient puisque la Sécurité Sociale accorde la même prise en charge que pour une hospitalisation dite traditionnelle.

Par ailleurs, la formule est plus économique pour l'Assurance Maladie (en moyenne et sur la base d'une durée de séjour équivalente, une journée d'HAD coûte 200€, contre 700€ en établissement).

### Les modalités d'admission et de prise en charge en HAD

Un patient (adulte, enfant voire nourrisson selon les spécialisations développées par l'une ou l'autre des HAD) est admis impérativement sur prescription médicale, soit après une consultation hospitalière, soit à la suite d'une hospitalisation, soit à la demande du médecin traitant. Une condition est à remplir : résider dans une zone couverte par une structure HAD. La région Aquitaine est relativement bien couverte et est en passe de l'être totalement.

L'admission repose sur l'élaboration d'un projet thérapeutique précis, déterminant les soins nécessaires et la faisabilité de la prise en charge à domicile (accord de l'entourage, évaluation de la psychologie du patient et celle de son entourage, ergonomie du domicile, désir du patient, démarches sociales à mettre en œuvre...).

Tous les actes médicaux, la fourniture des médicaments, ainsi que la location de tout le matériel nécessaire en lien avec la pathologie sont alors pris en charge.

L'admission est soumise à l'accord du médecin coordonnateur de l'HAD et du médecin traitant.

Les médecins coordonnateurs ne se substituent à aucun médecin. Ils ne sont pas prescripteurs sauf dans les situations identifiées comme relevant de l'urgence.

### L'HAD de la Maison de Santé protestante

Bagatelle - Fondation créée en 1863 et reconnue d'utilité publique en 1867 - possède plusieurs branches d'activité dont une sanitaire organisée en véritables filières de soins en vue de garantir au patient le meilleur suivi possible au fil du temps. Elle s'est distinguée, notamment, en créant une des premières HAD de France dès 1975. Cette ancienneté dans le secteur est un gage de sérieux et de savoir-faire.

Cette activité s'est considérablement développée pour atteindre, en 2011, un nombre de prises en charge d'environ 200 patients par jour : ce qui positionne l'HAD de Bagatelle parmi les plus importantes HAD de France.

Assez récemment, deux activités spécifiques ont enrichi le panel des prises en charge proposées en HAD : la pédiatrie notamment en partenariat avec l'hôpital des enfants et la chimiothérapie à domicile notamment en partenariat avec l'institut BERGONIÉ.

L'HAD de la MSPB Bagatelle intervient sur une vaste partie du département de la Gironde. Ce territoire s'étend sur une grande partie de la Rive Droite de la Garonne, sur plusieurs cantons de BORDEAUX, sur le sud de BORDEAUX jusqu'aux Landes, sur tout le bassin d'Arcachon ainsi que sur plusieurs communes de la CUB Nord-Ouest.

Pour tâcher de répondre aux besoins de la population, elle emploie environ 120 personnes : 6 médecins coordonnateurs dont 2 pédiatres, 1 cadre supérieure de santé et 6 cadres de santé ou assimilés, quasiment 90 soignants (infirmiers, infirmiers puériculteurs, sages-femmes, aides-soignants, auxiliaires de vie, infirmiers référents), 4 assistantes sociales, 4 psychologues ainsi qu'une douzaine de personnes sur des fonctions administratives et / ou logistiques.

L'équipe médicale possède par ailleurs des compétences en gériatrie, douleur, soins palliatifs, pédiatrie.

Stéphane DUMOULIN, Direction HAD, SSIAD, SSR AJONCIERE de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux - Bagatelle

### Les établissements HAD en Aquitaine

- Centre Hospitalier Service HAD  
24000 PÉRIGUEUX  
Tél : 05 53 45 26 02
- Centre Hospitalier Service HAD  
24206 SABLAT LA CANEDA  
Tél : 05 53 30 89 57
- HAD Service Inter hospitalier des Pays Bergeracois et Foyen  
Clinique Pasteur  
24100 BERGERAC  
Tél : 05 53 27 12 55
- Hôpital Suburbain du Bouscat  
Service HAD  
33110 LE BOUSCAT  
Tél: 05 56 42 49 49
- Centre Hospitalier Pasteur Service HAD  
33200 LANGON  
Tél : 05 56 76 34 71
- HAD MSPB Bagatelle  
33401 TALENCE  
Tél : 0 810 004 731
- HAD des Vignes et des Rivières  
33500 LIBOURNE  
Tél: 05 57 50 20 20
- Santé Service Dax  
40103 DAX  
Tél : 05 58 58 10 58
- HAD Marsan Adour  
40280 BRETAGNE DE MARSAN  
Tél : 05 58 71 00 00
- HAD 47 Agen  
47550 BOË  
Tél : 05 53 66 61 47
- Centre Hospitalier de Pau  
Service HAD  
64000 PAU  
Tél : 05 59 92 48 31
- Santé Service Bayonne et Région  
64100 BAYONNE  
Tél : 05 59 50 31 10
- Centre hospitalier de Bayonne  
Service HAD Post-natal  
64100 BAYONNE  
Tél : 05 59 44 35 35
- Centre Hospitalier d'Orthez  
Service HAD  
64300 ORTHEZ  
Tél : 05 59 69 72 09
- HAD du Haut Béarn et de la Soule  
64400 OLORON-SAINTE-MARIE  
Tél : 05 59 10 01 55



## Le Saviez-Vous ?

### Edito

#### 2012, Année de l'autisme en Aquitaine.

Le CREAHI d'Aquitaine, comme l'ensemble des acteurs du médico-social en Aquitaine, s'implique dans cette grande cause nationale.

**Le 18 octobre prochain se tient à l'IRTS de Talence une journée régionale autisme** dans le cadre du mouvement «ensembles pour l'autisme». Ces rencontres régionales sur l'autisme, organisées par la FEGAPEI, ouvertes aux professionnels et aux familles, ont pour ambition de « mieux comprendre, mieux identifier, pour mieux accompagner » les personnes souffrant d'autisme ou de TED.

Dès la rentrée, sous le pilotage de l'ARS, **des sessions décentralisées de formations de personnes ressources dans le ESSMS** seront organisées sur les 6 territoires de santé d'Aquitaine par le Centre Ressources Autisme et le CREAHI. Mises en œuvre dans le cadre de la mesure 5 du Plan national autisme 2008-2010 et de la circulaire interministérielle du 15 avril 2011, ces sessions de formations ont pour objectif de former des personnes référentes «Autisme/TED», dans tous les établissements susceptibles d'accueillir des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED), aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS/ANESM).

Pour finir cette année riche en événements autour de l'autisme en Aquitaine, le CREAHI et le CRA s'associeront de nouveau, **le 12 décembre prochain à Bordeaux, pour proposer un séminaire professionnel consacré à la gestion des comportements problèmes en institutions spécialisées.**

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur notre site Internet rénové pour suivre l'actualité du secteur social et médico-social dans la région, prendre connaissance des programmes, dates et lieux de ces différentes manifestations régionales.

Bonne rentrée

Thierry DIMBOUR  
Directeur du CREAHI d'Aquitaine



### Actualité

#### Le rapport de la DGCS juillet 2012 : la reconnaissance de la place et du rôle des CREAI

La rentrée de 2012 est marquée pour les CREAI par un élément favorable : les résultats de l'enquête concernant les CREAI et leurs relations avec les ARS et DRJSCS. Cette étude menée fin 2011 auprès des CREAI et de chaque ARS et DRJSCS en région a montré que d'une manière générale «les CREAI apparaissent comme un outil apprécié, pertinent, souple et réactif souvent jugé précieux voire indispensable par les ARS, en raison principalement de leur expertise, de leur connaissance des problématiques du terrain et des acteurs et de leur position à l'interface des institutions et des opérateurs... **Les CREAI constituent ainsi un outil important au service des politiques publiques, des ARS et des autres acteurs du social et du médico-social ; notamment les établissements et services sociaux et médico-sociaux.**

Cette étude a permis également d'analyser que si le domaine du handicap constitue le champ d'intervention dominant de tous les CREAI, la plupart d'entre eux sont également présents sur le champ de la protection de l'enfance, de l'exclusion, de la protection des majeurs et des personnes âgées.

Autre point particulièrement intéressant de cette étude : la grande proximité des CREAI avec les acteurs intervenant à un titre ou à un autre dans les politiques médico-sociales, leur positionnement à l'interface des institutions - en premier lieu les ARS mais aussi les conseils généraux, les ESMS et les associations

d'utilisateurs - sont considérés comme une plus-value importante des CREAI. Ainsi la « banalisation des CREAI comme simples cabinets d'études, et un financement exclusivement sous forme de prestations de service ne sont pas souhaités par les ARS ».

Pour autant, les conclusions de l'étude menée par la DGCS reconnaissent que la question du financement doit être travaillée pour trouver des solutions à la pérennisation des CREAI.

**Ce qui est en jeu dans le financement des CREAI, c'est le risque de ne pas pouvoir continuer à promouvoir l'expertise indépendante des CREAI** et de leur association nationale, nécessaire à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques d'action sociale, médico-sociale et de santé.

Pérenniser l'action des CREAI et de leur réseau national, c'est leur permettre de garder leur place technique indépendante et objective. Ainsi, ils peuvent contribuer, à partir des points de vue des différentes parties prenantes (représentants d'utilisateurs, professionnels, organismes gestionnaires, institutionnels), à mener des formes d'expérimentation, des modalités de faire, des dispositifs prenant en compte le travail de terrain. Ils favoriseront une analyse et une réflexion pensées dans une réelle approche de la complexité, englobant la situation de la personne, son projet, son environnement de vie et son territoire, et le maillage entre partenaires.

Mireille PRESTINI, Secrétaire Générale de l'ANCREAI et Directrice du CREAI Nord-Pas-de-Calais

#### Formation de personnes ressources Autisme/TED

Dans le cadre de la mesure 5 du Plan national autisme 2008-2010 et de la circulaire interministérielle du 15 avril 2011, l'ARS d'Aquitaine assure le pilotage du déploiement de sessions de formations de personnes ressources Autisme/TED en lien avec le CRA (Centre ressource autisme) et le CREAHI d'Aquitaine.

Ces sessions de formation, organisées dans chaque territoire de santé, ont pour objectif de former aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles (HAS/ANESM), des personnes référentes «Autisme/TED» dans tous les établissements susceptibles d'accueillir des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED).

Il s'agit de permettre à l'ensemble des professionnels concernés d'acquérir ou réactualiser leurs connaissances, de développer une approche inter-institutionnelle et pluridisciplinaire pour mieux accompagner et répondre aux besoins des personnes avec autisme et TED.

Informations et inscriptions sur [www.creahi-aquitaine.org](http://www.creahi-aquitaine.org)

# Actualités du CREAHI

## Des Journées Nationales

### Du 12 au 14 novembre 2012 à Bordeaux



10<sup>èmes</sup> journées nationales de formation des personnels des SESSAD organisées avec l'ANCREAI « **SESSAD, projets et territoires. Un assembleur de ressources pour le projet de la personne** »

### Les 23 et 24 mai 2013 à Biarritz



1<sup>ères</sup> journées nationales de formation des personnels des Instituts Médico-éducatifs « **Après les lois 2002, 2005, 2009, les IME... Que sont-ils devenus ? Que vont-ils devenir ?** »

## Des Journées Régionales

### Le 12 décembre 2012 à Bordeaux



Le CREAHI et le CRA organisent un séminaire professionnel sur l'autisme consacré à « **La gestion des comportements-problèmes en institutions spécialisées** ».

Retrouvez les programmes complets et les modalités d'inscription sur notre site internet : [www.creahi-aquitaine.org](http://www.creahi-aquitaine.org)

## De nouvelles Actions de Formation

### Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

Le CREAHI organise des journées de formation afin d'aider les établissements et services sociaux et médico-sociaux à s'approprier le contenu des RBPP de l'ANESM :

- « La conduite de l'évaluation interne dans les services à domicile au bénéfice des publics adultes », le **jeudi 27 septembre à Bordeaux**.
- L'évaluation interne : repères pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) », le **lundi 15 octobre à Bordeaux**.

Programmes et bulletins d'inscription sur : [www.creahi-aquitaine.org](http://www.creahi-aquitaine.org)

## Communiqué

### Appel à contribution : Questionnaire « Besoins en santé des personnes handicapées »

L'Anesm a inscrit à son programme de travail 2012/2013 une recommandation « Besoins en santé des personnes handicapées ». Cette recommandation a pour objectif de mettre en évidence les conditions qui facilitent la prise en compte des besoins en matière de santé globale des personnes accompagnées et d'encourager le développement de pratiques et

d'organisations au sein des établissements et services médico-sociaux susceptibles d'améliorer les réponses apportées. Le questionnaire sera mis en ligne sur le site de l'Anesm début septembre 2012 pour une durée d'un mois et demi.

www.anesm.sante.gouv.fr

### Nouvelle RBPP de l'ANESM

L'ANESM a publié en juillet une nouvelle RBPP intitulée « Participation des personnes protégées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridique ».

Elle a pour objet de donner aux professionnels « des repères, des orientations, des pistes pour l'action » afin de rendre effectif le droit à la participation et la promotion de l'autonomie des personnes protégées. Elle s'inscrit dans le programme de travail de l'agence au titre de l'expression et la participation.

Le document est construit au regard de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection des majeurs. Celle-ci inscrit les services mandataires judiciaires dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. L'un des axes principaux de cette loi est de renforcer les droits des usagers et tout particulièrement leur information, leur expression et leur participation.

Cette participation s'exerce à deux niveaux :

- les personnes sont actrices de leur propre mesure ;
- les personnes participent au fonctionnement du service et à son amélioration.

La recommandation décline les pratiques :

- dans la relation entre les professionnels et les personnes protégées ;
- au niveau du projet du service, de son organisation et du travail d'équipe.

Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels exerçant dans les services mandataires.

Il est également vivement conseillé aux préposés travaillant dans les établissements de santé ou médico-sociaux et aux mandataires indépendants de s'y référer.

www.anesm.sante.gouv.fr

Le nouveau site internet du CREAHI d'Aquitaine est en ligne !

[www.creahi-aquitaine.org](http://www.creahi-aquitaine.org)

### Nouveaux services :

- Offres d'emplois mutualisées avec celles de l'ANCREAI.
- Agenda du secteur social et médico-social.
- La liste de toutes nos formations et animations.
- Les archives de toutes les études réalisées par le CREAHI depuis 1990.
- Les anciens numéros du LSV à télécharger.



## A Lire



### Travailler en SESSAD

Écrit par **B. Jumeau**,  
Editions **DUNOD**,  
208 pages,  
Avril 2012

Après une description des mutations du champ médico-social qui entraînent l'avènement des SESSAD comme fers de lance dans l'accompagnement en milieu ordinaire des enfants et adolescents en situation de handicap, ce livre présente le difficile parcours qui mène l'enfant et ses parents, du diagnostic de la déficience intellectuelle (plus de la moitié des enfants en situation de handicap) à l'admission en SESSAD. Il expose les procédés d'élaboration de projet individuel d'accompagnement dans une collaboration entre parents et SESSAD. Il observe les modalités d'accompagnement par les professionnels ainsi que les enjeux opérationnels, relationnels et politiques qui s'y développent. Il s'intéresse, dans sa dernière partie, à l'évolution dans laquelle ces dispositifs s'inscrivent avec la volonté, affichée par l'instauration des ARS, de mettre en oeuvre une politique de santé territoriale.

Jacques Loubet

### Le savoir-faire éducatif



Écrit par **J. Loubet**,  
Editions **Erès**,  
224 pages,  
mai 2012

Transmettre le savoir-faire des éducateurs dans leur travail quotidien ne relève pas d'un traité d'éducation. Au contraire, il s'agit de montrer à quel point l'éducation, affaire d'individus singuliers, de rencontres interhumaines, est intraitable. Au fil de l'ouvrage, Jacques Loubet déploie une conception de l'éducateur comme « personne de permanence », réceptacle des histoires d'enfants en difficulté, qui, à tout moment, peuvent sortir de leur isolement et projeter sur lui la mise en mots de leur mal-être. Il mêle ici théorie (aussi bien psychanalytique qu'anthropologique) et expérience personnelle pour proposer une vision riche et profondément humaniste du savoir-faire de l'éducateur.

## Agenda

### En Aquitaine

**Le 20 septembre à Bazas.** UNIFAF organise une journée régionale pour ses adhérents sur le thème : « **La grande dépendance. Analyse, Prospective et Partenariats en Aquitaine.** »

① UNIFAF Aquitaine  
Les Bureaux du Lac 1 - Bât.n°2  
6 rue Théodore Blanc  
33520 BRUGES  
☎ 05 56 00 85 10  
@ aquitaine@unifaf.fr  
www.unifaf.fr

**Les 6 et 7 octobre à la Cité Mondiale de Bordeaux.** XI<sup>ème</sup> colloque du Collège Aquitaine de psychopathologie de l'Adolescent : « **Les institutions en quête d'identité** »

① CAPA  
2 rue du Bocage  
33200 BORDEAUX  
☎ 05 56 08 35 01  
  
@ capa.college@wanadoo.fr

**Le 18 octobre à l'IRTS de Talence.** La FEGAPEI organise des Rencontres Régionales de l'Autisme : « **L'Autisme, une priorité de santé publique : comprendre et repérer, pour mieux accompagner** »

① FEGAPEI  
14 rue de la Tombe-Issoire  
75014 PARIS  
☎ 01 43 12 19 19  
@ fegapei@fegapei.fr  
www.fegapei.fr

**Le 19 octobre 2012 à la Maison de la Promotion Sociale à Artigues.** L'association Rénovation organise une journée sur le thème : « **Incasable, inclassable, incassable ? Accompagner les enfants et les adolescents en difficultés multiples et en souffrance psychique.** »

① Association Rénovation  
68 rue des Pins Francs - CS 41743  
33073 BORDEAUX Cedex  
☎ 05 57 22 48 72  
@ serviceformation@renovation.asso.fr

### Du côté des CREAI

**Le 2 octobre à Fagnières (51).** Le CREAI Champagne-Ardenne organise la 3<sup>ème</sup> Journées Régionale des SAVS sur le thème : « **L'accompagnement des personnes en situation de handicap** »

① CREAI Champagne-Ardenne  
Cité Administrative Tirlet - Bât. 3  
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE  
☎ 03 26 68 35 71  
@ creahi.ca@wanadoo.fr  
www.creahi-chapagne-ardenne.fr

**Le 16 octobre à Amiens (80).** Le CREAI de Picardie organise un colloque : « **Participation et expression de l'usager en 2012 : quelle citoyenneté 10 ans après ?** »

① CREAI de Picardie  
6, rue des Deux Ponts  
80044 AMIENS Cedex  
☎ 03 22 52 23 35  
@ creai.picardie@wanadoo.fr  
www.creai-picardie.fr

### Le compte sur Livret Associatis, un investissement sûr

Ce compte de la Caisse d'Épargne est une solution d'épargne souple et sécurisée pour une rémunération à la rentabilité constante et attractive, il vous permet de disposer à tout moment d'une réserve de liquidités.

Profitez au mieux de ses principaux avantages :

- **Sécurité** : le Livret Associatis est totalement sûr puisque le capital placé est garanti,
- **Rentabilité** : une rémunération à un taux de 2,50 %\* (hors IS de 24%) soit 1,90% net,
- **Souplesse** : les sommes déposées restent disponibles.

**Optimisez votre placement** : Les intérêts sont calculés à la quinzaine : déposez avant la fin d'une quinzaine (le 14 ou le 30 du mois par exemple) et retirez en début d'une autre (le 16 ou le 01).

Pour davantage d'informations sur les modalités de versements, renseignez vous auprès de vos agences Economie Sociale de DAX (05.58.56.33.47) et de BORDEAUX (05.57.22.63.39).

\* Taux applicable avant fiscalité susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des conditions commerciales.

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
AQUITAINE POITOU-CHARENTES  
**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**

